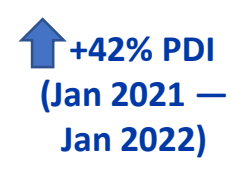
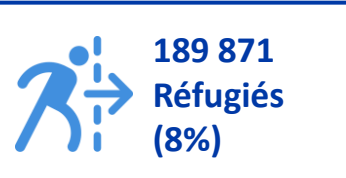
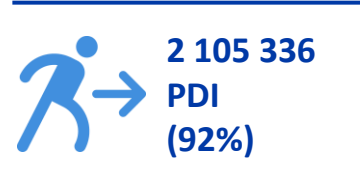


Introduction : La région du Sahel central, et plus particulièrement la zone du Liptako Gourma, qui enjambe le Burkina Faso, le Mali et le Niger, est témoin d'une crise complexe qui comprend comme enjeux une compétition grandissante pour le contrôle de ressources; des bouleversements climatiques; une croissance démographique galopante; des niveaux élevés de pauvreté; l'absence d'opportunités économiques et un sentiment de désillusions

quant au futur; des tensions communautaires; l'absence de présence étatique et le manque de services sociaux de base; et des violences provoquées par des réseaux de crime organisé et des groupes armés non étatiques. La crise a engendré, en 2021, la mort de 5 000 personnes (au 31 décembre) et conduit à des déplacements de populations significatifs dans les quatre pays touchés par la crise. Au 25 janv. 2022, 2 295 207 individus étaient déplacés par

la crise, y compris 2 105 336 Personnes déplacées internes (92% de la population affectée) et 189 871 réfugiés (8%). Soixante-dix pour cent de la population déplacée (1 604 536 personnes) se trouvaient au Burkina Faso, 18 pour cent au Mali (416 076), 9 pour cent au Niger (201 779) et 3 pour cent en Mauritanie (72 816).

NB: Certains déplacements ont pu être engendrés par la crise touchant le nord du Mali depuis 2021.

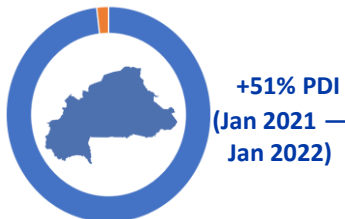


Sources: ACLED (Sep 2020), DTM Mali, Commission de mouvements de populations (CMP) (Sept 2021), UNHCR Mali (30 Dec 2021), UNHCR Niger (30 Dec 2021), CONASUR Burkina Faso/OCHA (30 Dec 2021), HCR Burkina Faso (30 Dec 2021), HCR Mauritanie (30 Nov 2021).

BURKINA FASO

1 604 536

Personnes déplacées
(70%)

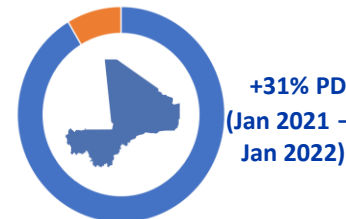


■ 1 579 976 PDI
■ 24 560 Réfugiés

MALI

416 076

Personnes déplacées
(18%)

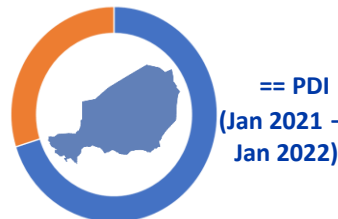


■ 385 071 PDI
■ 31 005 Réfugiés

NIGER

201 779

Personnes déplacées
(9%)



■ 140 289 PDI
■ 61 490 Réfugiés

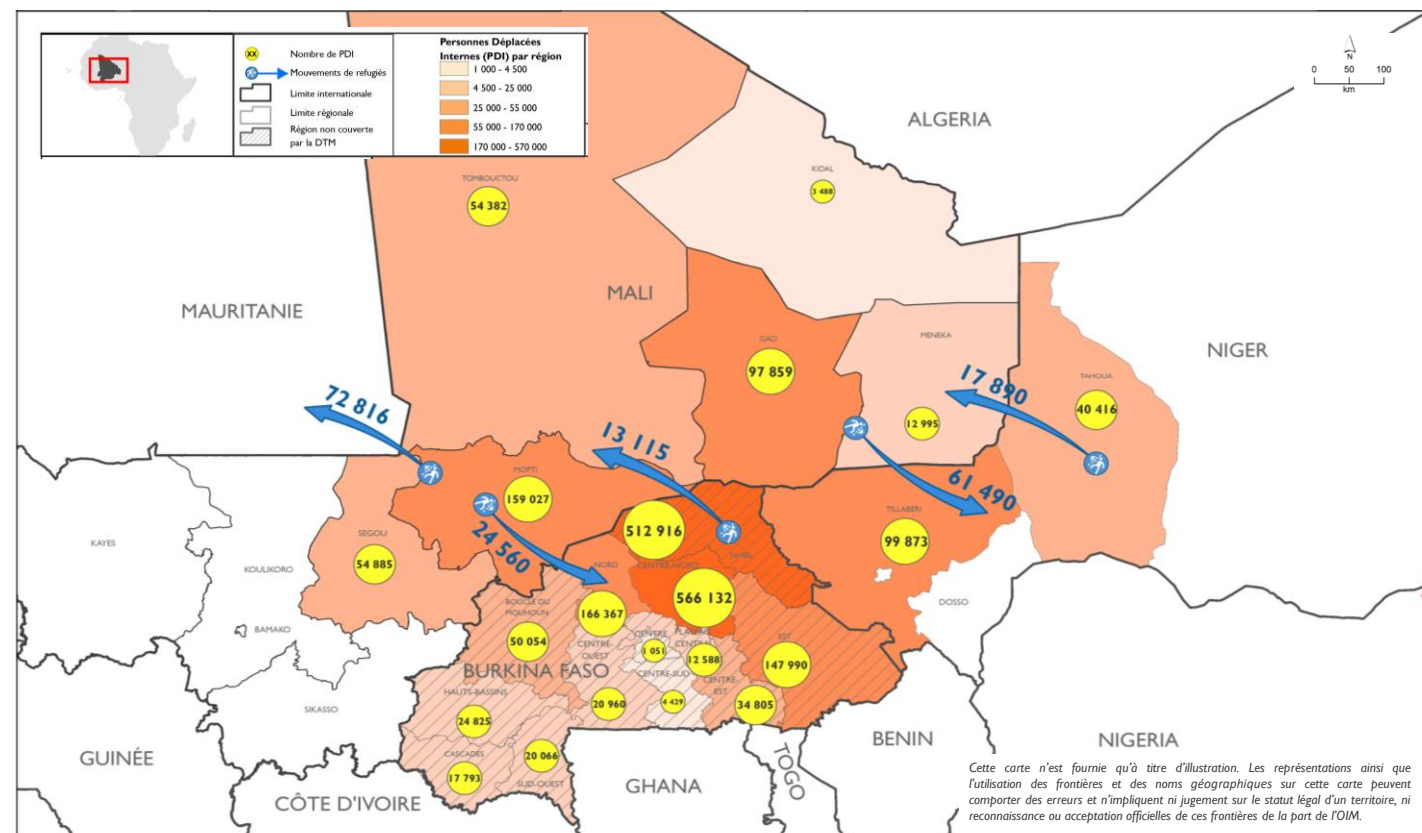
MAURITANIE

72 816

Personnes déplacées
(3%)



■ 72 816 Réfugiés



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.